

Les responsables de l'incendie criminel de Nice en 2024 ne seront pas extradés d'Algérie ni de Guinée-Bissau

écrit par Juvénal de Lyon | 4 août 2025





Ci-dessous une compilation compliquée de la relation d'un incendie criminel qui a eu lieu à Nice il y a un peu plus d'un an et déjà oublié dans nos mémoires volatiles. Deux suspects ont été arrêtés, mais l'Algérien, en vertu des accords encore en vigueur ne sera pas extradé a précisé le procureur Martinelli dans Le

Parisien du 16 juillet dernier (voir lien). Quant au Sénégalais arrêté en Guinée-Bissau, il n'y a aucun accord entre ce pays et le nôtre !!!

Pour être craint, il faut être fort a dit Jupiter...

Juvéna

Ils ne seront probablement pas extradés !!! Incendie criminel du 18 juillet 2024, le commanditaire arrêté en Guinée-Bissau et l'un des incendiaires interpellé en Guinée-Bissau ne seront pas extradés !

Conformément aux accords entre les deux pays, **il ne pourra pas être extradé parce qu'il est de nationalité algérienne,** a ajouté Damien Martinelli, procureur de Nice dans un communiqué.

L'affaire du drame de NICE du 17 au 18 juillet 2024,

lorsqu'un incendie criminel avait ravagé un immeuble du quartier des Moulins connaît un nouveau rebondissement. **Elle avait coûté la vie à sept personnes dont TROIS ENFANTS âgés de 5, 7 et 10 ans, ainsi que 3 adultes dont une femme de 46 ans et un homme de 45 ans qui avait sauté de son appartement pour échapper aux flammes.**

L'enquête, menée à travers plusieurs pays a permis l'arrestation d'un suspect en Algérie et d'un autre en Guinée-Bissau.

Dans la nuit du 17 juillet 2024, trois individus ont mis le feu aux escaliers d'un immeuble du quartier des Moulins. L'incendie s'est rapidement propagé à un appartement situé au 7e étage, où résidait une famille comorienne sans lien, elle, avec le trafic de drogue.

Plusieurs autres personnes ont été gravement blessées.

Les autorités françaises, après avoir collecté de nombreuses preuves, ont rapidement orienté leurs investigations vers un groupe de jeunes adultes soupçonnés d'être impliqués dans cet acte meurtrier. Grâce à une analyse détaillée des communications téléphoniques et des mouvements des suspects, l'enquête a permis d'identifier les responsables de ce drame criminel.

[@cestrosi](https://twitter.com/iQH06uuuAD) il y a le feu dans un des camembert au moulin
pic.twitter.com/iQH06uuuAD

– Habitants Quartiers des Moulins (@HabitantsM) [July 18, 2024](#)

Selon Anthony Borré, premier adjoint au maire de Nice, les images des caméras de vidéosurveillance avaient révélé la présence de « trois personnes cagoulées » sur les lieux au moment du départ du sinistre. « Nous disposons d'images qui démontrent très clairement qu'il y a eu des gens cagoulés qui, vers 3 heures du matin, ont dispersé de l'essence dans cette cage d'escalier qui a pris feu et s'est propagé vers

l'appartement au 7e étage ».

Arrestation du suspect en Algérie

Selon Le Parisien, l'une des avancées majeures dans l'enquête a eu lieu en avril 2025, avec l'interpellation d'un des incendiaires présumés en Algérie. Cet individu, de nationalité algérienne, aurait été impliqué dans l'organisation et l'exécution de l'incendie.

Cependant, en raison de sa nationalité algérienne, il ne pourra pas être extradé vers la France, conformément aux accords entre les deux pays et devra être rejugé en Algérie.

Les autorités françaises ont exprimé leur souhait d'obtenir davantage de renseignements sur son rôle et ses éventuels complices, dans l'espoir de faire progresser l'enquête. Des discussions sont en cours entre les gouvernements français et algérien pour organiser un échange d'informations.

En parallèle, un autre suspect clé, identifié comme le commanditaire présumé de l'incendie, a été arrêté en Guinée-Bissau. Cet homme de 27 ans, d'origine sénégalaise et résidant à Nice, avait quitté la France peu après l'incendie.

Il avait déjà été « condamné à plusieurs reprises dans le cadre de trafics de stupéfiants d'envergure » et a quitté la France juste après l'incendie. Visé par un mandat d'arrêt international, il a été interpellé à l'aéroport international de Bissau. **Ce suspect est toujours en détention sous le régime d'une demande d'extradition, mais en l'absence d'accord bilatéral entre la France et la Guinée-Bissau, les autorités bissau-guinéennes n'ont pas encore tranché sur son sort.** L'interpellation a eu lieu fin décembre 2024 à

l'aéroport international de Bissau, où il a été capturé sous un mandat d'arrêt international. <https://observalgerie.com/2025/07/18/faits-divers/incendie-meurtrier-en-france-un-suspect-arrete-en-algerie/>

Incendie meurtrier à Nice : le commanditaire présumé arrêté en Guinée-Bissau, l'un des incendiaires interpellé en Algérie

Le suspect, né au Sénégal et âgé de 27 ans, avait quitté la France peu après le drame qui avait coûté la vie à sept personnes, en juillet 2024. La France espère obtenir son extradition. Âgé de 27 ans, né au Sénégal et domicilié à Nice, il avait déjà été « condamné à plusieurs reprises dans le cadre de trafics de stupéfiants d'envergure » et a quitté la France juste après l'incendie. Visé par un mandat d'arrêt international, il a été interpellé à l'aéroport international de Bissau.

Ce suspect est toujours en détention sous le régime d'une demande d'extradition, « mais en l'absence d'accord bilatéral entre la France et la Guinée-Bissau », les autorités bissau-guinéennes n'ont pas encore tranché sur son sort. Voir [Le Parisien](#) avec AFP Le 16 juillet 2025.

Malgré ces avancées, l'enquête demeure ouverte. Les autorités françaises continuent de travailler pour identifier tous les individus impliqués dans ce drame et mettre un terme aux réseaux criminels responsables. L'analyse continue des preuves et des témoignages pourrait permettre de démanteler un réseau plus vaste et de rendre justice aux victimes de l'incendie.

Compilation d'articles du [Parisien](#) et [Observalgerie](#) , voir aussi twitter [Gabriel Attal](#) et [Macron](#)

Juvénal de Lyon